



Creuse



DÉLÉGUÉS DÉPARTEMENTAUX DE L'ÉDUCATION NATIONALE

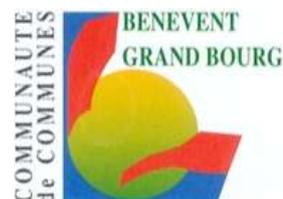
la CREUSE
le Département



Association des Maires, des élus communaux
et intercommunaux de la Creuse



Association des Maires
Ruraux de France



Guéret, le vendredi 10 mars 2023

Luc MARQUÈS, Secrétaire Départemental du SNUipp-FSU 23
Laurent MARGUERITAT, Secrétaire Départemental de la CGT 23
Pierre GAUTRET, Secrétaire Départemental du SE-UNSA 23
David GROSVALET, Secrétaire Départemental de la FNEC-FP-FO 23

Catherine COUTURIER, députée de la Creuse,
Jean Jacques LOZACH, sénateur de la Creuse,
Eric JEANSANNETAS, sénateur de la Creuse,

Valérie SIMONET, Présidente du Conseil Départemental de la Creuse,

Geneviève BARAT, Philippe LAFRIQUE, Marie-Hélène MICHON, élus de la Creuse au Conseil Régional de la Nouvelle Aquitaine

Philippe BAYOL, co-présidents de l'Association des Maires et Adjoints de la Creuse,
Jean-Claude AUROUSSEAU, président de l'Association des Maires ruraux de la Creuse,
Nicolas SIMONNET, co-Président de l'Association des Maires et Adjoints de la Creuse, Président de la Communauté de communes Creuse Confluence,
Etienne LEJEUNE, Président de la Communauté de Communes du Pays Sostranien, Conseiller Régional
Olivier MOUVEROUX, Président de la Communauté de commune Bénévent-Grand-Bourg
Eric CORREIA, Président de l'Agglomération du Grand Guéret

A Monsieur le Ministre de l'Education Nationale
110 rue de Grenelle
75357 Paris SP 07

Lettre ouverte

Objet : carte scolaire 2023 et offre de Service Public d'Éducation en Creuse ; demande urgente d'audience

Monsieur le Ministre de l'Education Nationale,

Le projet de carte scolaire 2023 présenté aux organisations syndicales lors du Comité Social d'Administration-Spécial Départemental, le jeudi 23 février 2023, a rapidement suscité de vives réactions dans le département. Dès le jeudi soir, des écoles étaient occupées par des parents d'élèves, des élu.es ainsi que des personnels qui contestaient les mesures présentées par l'IA-DASEN et que les organisations syndicales ont d'ailleurs rejeté à l'unanimité lors de l'instance.

Ces réactions de contestation ont été inédites par leur rapidité, leur intensité mais également par leur ampleur. Très rapidement, les mobilisations sont montées en intensité avec notamment des blocages d'axes routiers... Les organisations syndicales, politiques, collectivités, intercommunalités, associations partenaires de l'Ecole du département, dans leur plus grande majorité, se sont rapidement exprimées et positionnées contre le projet de carte scolaire proposé.

Le mercredi 1^{er} mars, au soir, veille du CSA-SD de repli, a eu lieu une manifestation qui a rassemblé plus de 600 personnels, parents, et élu.es. Une réunion publique, en présence de l'IA-DASEN et du Secrétaire Général de la DSDEN de la Creuse, s'est tenue au cours de laquelle un fort niveau de mécontentement a été exprimé.

Le second projet de carte scolaire présenté, le jeudi 2 mars, revenait sur 12 des 19 fermetures envisagées. Si ce projet a répondu favorablement, en partie, à la demande des communautés éducatives locales dans 11 communes, il a été qualifié par les organisations syndicales de « *décevant, insuffisant et entaché d'injustices* ». En effet, non seulement ce second projet ne permettra pas de répondre aux besoins du terrain pourtant identifiés de longue date que sont notamment le remplacement et l'aide apportée aux élèves à besoins éducatifs particuliers mais en plus ce second projet de carte scolaire maintient des fermetures que rien ne semble pouvoir expliquer.

La communauté éducative creusoise, par sa très forte mobilisation ce samedi 4 mars rassemblant encore plus de 600 manifestants malgré le fort rétropédalage de l'IA-DASEN, a largement exprimé qu'elle n'était pas satisfaite de ce second projet de carte scolaire, qu'elle ne s'en contenterait pas et qu'elle aspirait à une carte scolaire créant les conditions de la réussite de toutes et tous les élèves.

Aujourd'hui, nous sommes extrêmement inquiets.

Nous sommes inquiets car la communauté éducative en Creuse subit depuis trop longtemps un Service Public d'Éducation dégradé qui ne garantit même plus au quotidien la présence d'un enseignant tous les jours dans les classes et qui délaisse les élèves à besoins spécifiques faute d'enseignants spécialisés et de moyens adaptés en nombre suffisant.

Cette année encore, les absences non remplacées en Creuse ont été nombreuses allant jusqu'à 35 classes sans enseignant sur une seule et même journée alors que le département ne compte que 149 écoles publiques. A plusieurs reprises, la continuité du Service Public d'Éducation, pourtant d'autant plus nécessaire en milieu rural isolé, n'était plus assurée donnant lieu à des fermetures de classes uniques ou encore d'écoles à deux classes.

Nous sommes également très inquiets quant aux perspectives qui nous sont offertes en termes d'offre de Service Public d'Éducation pour l'année 2023 – 2024 comme sur le plus long terme. En l'absence de nouveaux postes de remplaçants créés, l'année scolaire qui vient, risque d'être à nouveau marquée par de trop nombreuses absences non remplacées. En l'absence de postes d'enseignants spécialisés créés, l'Éducation Nationale ne se met pas en situation d'offrir enfin un Service Public permettant la réussite de toutes et tous les élèves de notre département.

Enfin, nous sommes inquiets au sujet du climat de tension qui règne autour de la carte scolaire et de la légitime colère des personnels, élus, et usagers.

Les enseignants, les élus, les associations partenaires de l'école, les acteurs du terrain, que nous sommes, ne ménagent ni leur temps ni leur énergie pour le bon fonctionnement du Service Public d'Éducation en Creuse, pour la réussite des élèves. Les élus et collectivités contribuent au bon fonctionnement du Service Public en investissant sans compter dans leur(s) école(s) et établissement(s) ou en garantissant un accès, pour toutes et tous, au Service Public d'Éducation malgré un budget de plus en plus difficile à tenir. Les élus et collectivités s'engagent au quotidien pour dynamiser notre territoire en proie à une déprise démographique.

Il nous semble que l'Etat doit aujourd'hui tout mettre en œuvre pour que d'autres perspectives soient offertes à la jeunesse de notre département.

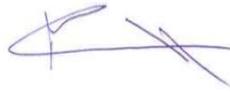
Une allocation supplémentaire pour le département serait de nature à offrir ces perspectives meilleures que nous attendons. D'ailleurs, l'académie de Poitiers vient de bénéficier, pour le 1^{er} degré, de 10 postes supplémentaires pérennes et sans conditions. Nous sollicitons a minima l'allocation de 30 postes pour le département.

C'est en ce sens que nous nous adressons à vous, Monsieur le Ministre de l'Éducation Nationale et que nous sollicitons, urgemment, une audience relative à la carte scolaire 2023 et plus largement à l'offre de Service Public d'Éducation en Creuse. Nous vous invitons à venir nous rencontrer en Creuse. Nous nous rendrons disponibles pour vous rencontrer quels que soient le jour et l'heure retenues.

Certains de notre volonté partagée d'agir pour le développement d'un Service Public d'Éducation ambitieux permettant la réussite de toutes et tous les élèves sur tout le territoire et notamment en Creuse, nous vous prions de recevoir, Monsieur le Ministre de l'Éducation Nationale, nos sincères salutations.



Luc Marquès,
**Secrétaire Départemental
du SNUipp-FSU 23**



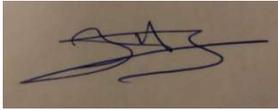
Laurent Margueritat,
**Secrétaire Départemental
de la CGT 23**



Pierre Gautret,
**Secrétaire Départemental
du SE-UNSA 23**



David Grosvalet
**Secrétaire Départemental
de la FNEC-FP-FO**



Jérémie Bouillet,
Pour la FCPE 23



Christine Lagrange,
Présidente des DDEN 23



Catherine Couturier
Députée de la Creuse

Jean Jacques Lozach
Sénateur de la Creuse



Eric Jeansannetas
Sénateur de la Creuse



Valérie SIMONET
**Présidente du Conseil
départemental de la Creuse**



Philippe Bayol
Co-Président de l'AMAC



Nicolas Simonet
**Co-Président de l'AMAC
Président de la Com. de
Communes Creuse
Confluence**



Jean-Claude AUROUSSEAU

Jean-Claude Auroousseau
Président de l'AMR 23

Eric Correia
**Président de
l'Agglomération du
Grand Guéret**



Etienne Lejeune
**Président de la
Communauté de commune
du Pays Sostranien
Conseiller Régional
Nouvelle Aquitaine**



Olivier MOUVEROUX
président communauté de communes
Bénévent-Grand-Bourg

Olivier Mouveroux
**Président de la
Communauté de commune
Bénévent-Grand-Bourg**



Guy Marsaleix
**Président de la
communauté de
communes Portes de la
Creuse en Marche**

Geneviève Barat
**Conseillère Régionale
Nouvelle Aquitaine**

Marie Hélène Michon
**Conseillère Régionale
Nouvelle Aquitaine**

Philippe LAFRIQUE
**Vice-président de la Région
Nouvelle-Aquitaine**